

Le 7 décembre 2007, le STIF prolonge d'une heure le service du métro le vendredi soir

A partir du 7 décembre prochain, le service du métro sera prolongé d'une heure le vendredi soir, fixant l'arrivée du dernier métro à son terminus à 2H15, au lieu de 1H15 aujourd'hui. Les horaires du vendredi seront désormais identiques à ceux du samedi qui bénéficiait de cette prolongation de service depuis décembre 2006.

De même que pour le samedi, le service de soirée est renforcé de manière significative le vendredi soir. Les voyageurs auront en moyenne un métro toutes les 5 minutes à partir de 21 heures et toutes les 10 minutes à partir de 0h30.

La prolongation du service d'une heure le vendredi concerne également les tramways T1 (Gare de Noisy-le-Sec RER/ Gare de Saint Denis RER) – T2 (Issy-Val de Seine/ La Défense) – T3 (Pont du Garigliano/ Porte d'Ivry) et les 64 lignes de bus qui assurent une correspondance entre le dernier métro et la desserte de la petite et grande couronne francilienne.

Il y a un an, le STIF décidait de prolonger le service du métro le samedi soir et veilles de fêtes. Les résultats du trafic montrent l'intérêt des franciliens pour ces nouveaux horaires. On compte en moyenne 37 000 entrées dans le réseau métro entre 1h15 et 2h15.

Par ailleurs, le trafic de soirée a augmenté de 69 000 voyages en moyenne, comparé aux chiffres de 2006.

Ces mesures ont été décidées par le STIF qui en a confié la mise en œuvre à la RATP. Elles illustrent sa volonté d'adapter les transports en commun aux nouveaux rythmes des franciliens et complètent les dispositifs développés ces deux dernières années pour faciliter les déplacements la nuit, notamment :

Voyager la nuit : lancé par le STIF en 2005, Noctilien - le réseau de bus nocturne régional - poursuit son rythme de croissance. A ce jour, plus de 15 millions de voyages ont été enregistrés sur les 42 lignes du réseau avec des moyennes de 32 500 voyages par nuit le week end et des pics de fréquentation atteignant les 45 000 voyages. Ce réseau est exploité par la RATP et la SNCF.

La nuit du Nouvel An : le STIF prend en charge la gratuité du service proposé cette nuit et permet aux franciliens de voyager gratuitement le soir du 31, de 17h à 12h le lendemain.

Plus d'information pour voyager la nuit

Pour informer les voyageurs franciliens sur le service des transports en communs la nuit, une communication de proximité, par voie d'affiches et l'édition d'un guide spécifique « Voyager la nuit », sera mise en place mi décembre, dans toutes les gares et stations.

